

Le coup de la dette publique – bis repetita ad infinitum¹

Le gouvernement et tous ses relais dans les grands médias ont décidé de remettre à l'ordre du jour la dette publique après les quelques mois *fous*, mais déjà lointains, du « quoi qu'il en coûte ». De fait, la dette publique française dépasse le produit intérieur brut (PIB) et déjà en 2008, alors qu'elle représentait seulement 65% du PIB, le Premier ministre Fillon déclarant sombrement que l'État était sur le point de déclarer banqueroute. Aussi, si à l'époque il fallait penser à serrer la ceinture, aujourd'hui il ne s'agirait que de trouver quelque misérables 40 milliards d'euros (1,3% du PIB national). Est-ce que tout ceci est raisonnable ?

Depuis des dizaines d'années, la bourgeoisie et ses relais, aussi bien à Bercy que dans les médias privés et publics, tentent d'inculquer aux travailleurs les bonnes manières en termes de tenues de comptes publiques. L'État, les administrations territoriales et la Sécurité sociale² dépensent trop et la dette publique s'accroît tant et si bien que les générations futures auront à payer les folles dépenses de leurs parents et grands-parents car - faut-il le rappeler ? - nous vivons plus longtemps. Les mêmes sempiternelles calembredaines qui ne résistent pas à un examen scrupuleux de la question

Examen déjà effectué maintes fois et nous hésitons à le recommencer encore une fois ici. La dette publique fait partie de l'arsenal idéologique du Capital lui permettant d'orienter les politiques publiques et de briser toute velléité de la part du monde du travail de sortir du carcan ainsi imposé, en particulier avec la fameuse « surveillance des marchés ».

Ne suffit-il pas de le rappeler les mêmes décideurs politiques, quel que soit l'habillage politique par ailleurs, social-démocrate-libéral ou conservateur bon teint, ont suivi avec constance la même politique dite de l'offre depuis des décennies et viennent aujourd'hui s'alarmer du déficit public et le gonflement de la dette subséquente (avec ou sans crise COVID et bouclier tarifaire durant la folle montée des prix de l'énergie, la chanson aurait été la même). La politique de l'offre consiste à « soutenir les entreprises » et géniaux capitaines d'industrie à coup d'exonérations de cotisations sociales, baisse de fiscalité (le taux d'imposition sur les sociétés est passé de 50% à 25% en quarante ans). Les résultats sont tout à fait spectaculaires comme les préoccupations conjointes d'équilibres des comptes publics et de réindustrialisation l'attestent !

Si les travailleurs sont appelés à plus de responsabilités face à la dette publique alarmante, l'inquiétude n'est pas de mise du côté des créanciers qui semblent apprécier les titres de la dette française. Des créanciers en majorité étrangers (environ 55%) dont deux-tiers européens. Et puis curiosité assez peu commentée : un quart de la dette publique est détenue par... la Banque Centrale Européenne (*via* la Banque de France, sa succursale). Ne posez pas la question : ce serait très terrible d'annuler cette partie de dettes pour un tas de raisons qui échappent à l'entendement du commun des mortels.

Finalement la dette publique française est une bonne affaire, assure des revenus réguliers et sure aux établissements financiers et aussi à leurs clients les plus fortunés, en particulier français qui ne risquent plus de payer un impôt sur leur grande fortune. D'une certaine manière, la dette publique permet une redistribution des deniers publics vers les plus riches, les mêmes vont s'insurger contre des déficits publics jugés excessifs tout en se félicitant de bénéficier d'une ou plusieurs des 465 niches fiscales (pour un coût de 89 milliards d'€ - la Cour des comptes en a dénombré 654 en 2023, on n'est pas certain du nombre, c'est dire le sérieux des débats autour des comptes publics !)

Si la focalisation est mise sur la dette publique, c'est pour préparer des esprits à des « décisions difficiles » avec encore quelques coups de rabots sur les moyens des services publics, les prestations sociales, finalement tout ce qui touche la qualité de vie des travailleurs. Nous aurions beau ré-exposer les arguments, avec beaucoup d'autres, démontrant l'ineptie des raisonnements autour des déficits publics, le rouleau compresseur idéologique continuera son chemin. Le mieux encore, c'est de l'ignorer et de s'arrêter sur les vraies questions.

Par exemple, les déficits commerciaux rémanents, en particulier en biens manufacturés, montrent la détérioration de l'appareil productif national qui devrait mobiliser davantage l'attention desdits décideurs politiques plutôt que la comédie de la dette publique. Il convient aussi de faire le lien entre ce déficit et le stock d'actifs français à l'étranger, environ 1.500 milliards d'€ dont 45% d'actifs industriels. Rappelons aussi que l'industrie française emploie 2 travailleurs à l'étranger pour 3 en France (1 travailleur à l'étranger pour 4 pour l'Italie).

Si la dette publique tend à détériorer la position extérieure de la France³ (55% de la dette détenue par des non-résidents), le plus gros problème réside dans la stratégie du capitalisme français ayant tendance à désertir l'espace national pour extraire de la valeur ailleurs et venir en partie la réaliser en France.

Si nous devons nous inquiéter de dette, c'est bien celle de l'ensemble du pays dont la dette publique n'est qu'une partie secondaire. Débat occulté et pour cause : il conduit à s'interroger au sujet des stratégies du capital et replace au cœur des préoccupations le développement des forces productives. Bref un débat de classe.

1 Ce qui est répété à l'infini

2 La Sécurité sociale est intégrée dans les comptes publiques selon les critères de Maastricht alors que ses recettes sont tirées pour une grande part (80%) de cotisations sociales qui participent aux salaires socialisés. Bref, une hérésie.

3 C'est-à-dire la différence entre les prêts octroyés par les résidents aux non-résidents et réciproquement. La France est aujourd'hui en position débitrice (elle doit plus qu'on lui doit).